

**Compte-rendu des Assemblées Générales  
Ordinaire et Extraordinaire  
Enghien les Bains  
Samedi 08 Avril 2017**

**Point 1 : Accueil du Président Gérard MASSON**

Chers ami(e)s,

J'ai le plaisir d'ouvrir cette assemblée générale et je me permettrai de revenir sur 40 ans au sein de notre mouvement. Cette année 2016 a été marquée par de grandes satisfactions, d'abord pour les Jeux paralympiques qui ont bénéficié d'une couverture médiatique sans précédent, avec l'implication totale de France Télévisions et de nombreux médias. L'équipe de France termine 12<sup>ème</sup>.

Nous pouvons être fiers de ce résultat. Nous étions 16<sup>èmes</sup> à Londres, nous sommes donc en progression même si nous avons toujours affirmé ne pas vouloir concentrer tous les moyens sur le haut niveau comme le font maintenant par orgueil de nombreux pays, car il faut penser aussi à tous nos publics qui n'aspirent pas forcément à la compétition, mais au loisir, aux sports de pleine nature ou à toute forme d'épanouissement. Ces jeux resteront comme les jeux de la reconnaissance médiatique et de l'excellence paralympique. Il faut rendre hommage à nos amis brésiliens qui ont, malgré un contexte compliqué, proposé des jeux dans une bonne ambiance. Rappelons que les Russes étaient exclus de ces Jeux et le problème du dopage reste encore quelque chose de grave. Aux derniers Jeux, les Jeux d'hiver, ils étaient aussi exclus et nous espérons tous qu'aux prochains Jeux ils pourront revenir.

Autres satisfaction : celles liées à notre stratégie événementielle avec et toujours pour 2016 trois événements majeurs sur notre territoire, tous réussis.

D'abord les Championnats d'Europe de Tir à l'Arc Handisport à Saint Jean de Monts en Avril, en liaison avec la Fédération Française de Tir à l'Arc ; il y avait 28 pays qui ont pu évoluer dans un cadre agréable et je remercie particulièrement tous les partenaires locaux.

Et puis le tournoi qualificatif que nous avons organisé à Paris de Rugby fauteuil, avec de belles images que nous avons encore en mémoire et la qualification de la France qui s'est inclinée en finale face aux USA.

Enfin Charléty, un grand prix d'athlétisme, très fréquenté, 6000 à 8 000 participants sur une journée.

On aurait pu espérer qu'après la couverture des jeux paralympiques de Rio, et ça me gêne un petit peu, dans mon village, tout le monde me parle de Samy... il y aurait eu un effet très sensible en termes de licences et d'adhésions. Mais, 10 mois après les Jeux, on constate malgré tout que le nombre de licences ne progresse pas. C'est sans doute le côté élitiste des images télévisées. Il faudra réfléchir avec la nouvelle équipe, comment faire en sorte pour qu'on puisse attirer plus de jeunes et de moins jeunes vers notre fédération. Peut-être par une campagne d'affichage, qui puisse mieux appréhender et faire venir les personnes.

Voilà pour les faits marquants sur 2016. Je n'oublie pas le gros travail de Guy Halgand et de son équipe avec la tombola, une opération importante pour nos clubs, qui permet d'obtenir des recettes parfois difficiles à obtenir. J'aurai l'occasion tout à l'heure de remercier ceux et celles qui ont oeuvré à mes côtés, bonne assemblée générale.

## **Point 2 : Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2016**

On va essayer de suivre le timing. D'abord l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2016. On va faire un vote à mains levées. D'abord ceux qui s'abstiennent ? Ceux qui votent contre ? Je vous remercie, le point 2 est approuvé.

## **Point 3 : Rapport moral de l'exercice 2016 par Emmanuelle ASSMANN, Secrétaire Générale**

Je vais essayer d'être rapide, on a abordé plusieurs sujets. Déjà revenir sur l'assemblée générale de l'année dernière et sur l'élection de trois nouveaux membres au comité directeur : Léone Delpuech, Papa Saly Kane et Audrey Le Morvan. La confirmation de l'agence de lutte contre le dopage qui a validé les membres des Jurys de première instance et d'appel. Donc on est en règle avec l'agence mondiale de lutte contre le dopage. Revenir sur la réforme territoriale pour rappeler qu'on est passé de 22 à 13 régions. C'était au 1<sup>er</sup> janvier 2016. On avait en 2016 deux comités régionaux qui avaient fusionné : la Normandie et Provence Alpes Côte d'Azur. A ce jour, il reste encore deux comités régionaux en cours de fusion, les Hauts de France et la Bourgogne Franche Comté.

Je ne vais pas rentrer dans le détail.

Gérard, tu en parlais, parmi les grands événements internationaux de 2016 il y avait les Jeux de Rio : 59 pays, 22 disciplines, 4300 athlètes, le vrai succès médiatique qui nous aura permis de changer d'air. On sait qu'on aura également du direct pour les prochains jeux et maintenant la télévision a compris que les gens avaient envie de voir des compétitions handisports.

Nous avons eu le championnat d'Europe de Tir à l'Arc : je tiens à saluer le travail du comité régional et du comité départemental ainsi que celui de la Fédération Française de Tir à l'Arc. Le beau tournoi de qualification Rugby fauteuil, organisé de main de maître, un peu au dernier moment. On avait candidaté, pour permettre à notre équipe de France d'être dans les meilleures conditions. Notre équipe a réussi à se qualifier, même en perdant en finale face aux USA. Challenge réussit donc ! Enfin le championnat de France Open d'athlétisme, avec le village handi-citoyen, des spectateurs qui ont vraiment encouragé nos athlètes et des sports en démonstration, un vrai succès. Je crois qu'on a eu un gros travail qui a été fait par Laurent Allard notamment sur la mobilisation des trois rectorats, Paris, Créteil et Versailles et de l'UNSS. Merci à Jean-Paul Moreau pour l'organisation.

À souligner, toujours pour cette organisation, que l'édition 2017 aura une reconnaissance internationale puisque ce sera un Grand Prix IPC.

Parlons maintenant des événements nationaux avec le Grand Prix des Jeunes à Montélimar : 162 jeunes de 10 à 20 ans, 28 délégations, 11 disciplines, et tous les bénévoles qui se sont mobilisés.

Les Journées Nationales Handisport 2016, près de Nantes : on avait 523 participants, 90 intervenants et la présence de 23 comités régionaux, 42 comités départementaux et 62 grands électeurs. Les réunions et débats étaient de qualité et ont mis en valeur l'expertise de notre mouvement.

Le label club : on a eu 26 nouveaux clubs labellisés l'an dernier et un total de 113 clubs. On a 86 clubs avec une étoile, 20 avec 2 étoiles et 7 avec 3 étoiles. On en a vu hier à la remise des trophées. Je ne reviendrai pas longtemps sur la délégation ministérielle. On en a parlé dans nos journées, vous avez eu un petit rappel des décisions, malgré l'avis défavorable du comité paralympique et sportif français, le ministre a accordé la délégation pleine.

Sur la subvention d'acquisition de matériel, Murielle va en parler tout à l'heure. 200 dossiers ont été validés pour 109 000 € distribués.

40 dossiers « *Bouchons d'amour* » ont été reçus et traités. 38 dossiers ont été validés pour un montant global de 42 627 €.

« Gagnons Rio » est une opération nationale de soutien aux Équipes de France Handisport avec 371 940 billets vendus. L'estimation globale des recettes est d'environ 430 000 €. L'estimation globale des dépenses est d'environ 180 000 € (*impression, frais expéditions, matériels, lots etc...*). Un grand merci à Guy Halgand et à toute son équipe pour le gros travail effectué. Cette action est je pense aussi un moment historique pour mobiliser autour des équipes de France handisport.

Un clin d'œil aux partenaires fédéraux, car notre fédération ne pourrait vivre sans les partenaires, avec le soutien régulier de partenaires publics et privés. On citera pour les partenaires publics l'Etat avec le CNDS et puis les partenaires privés : nos fidèles que sont EDF, la Société Générale, Malakoff-Médéric, Renault, et les partenaires associés et officiels : le Comité Paralympique et Sportif Français, la Fondation de la Française des Jeux, la Mutuelle Des Sportifs, le Lions club international, la Caisse Centrale des Activités Sociales des industries électriques et gazières, le FIPHFP. Un grand merci à eux.

Je reviendrai aussi sur la Résidence Internationale de Paris, ça a été une année difficile suite aux deux attentats qui ont eu lieu à Paris. Il y a eu une vraie baisse de fréquentation, de 30 %, cela a eu pour conséquence un résultat négatif de - 224 577 €. Un vrai travail de diversification des publics et clients a été effectué. Un nouveau Directeur d'exploitation a pris ses fonctions : Samir Ghersi.

Un mot pour remercier les forces vives de la Fédération Française Handisport, qui sont les piliers du mouvement handisport. Merci aux équipes de bénévoles et aux salariés, merci aux régions, aux clubs, qui ont oeuvré tout le long de l'année 2016 pour le développement et la qualité de l'offre de la pratique de nos activités sportives.

Merci pour votre attention.

#### **Point 4 : Rapport de la Commission Nationale des Sports par Jean MINIER, Directeur Technique National**

Bonjour à toutes et tous. Je vais essayer de balayer un peu cette saison sportive avec quelques clins d'œil sur la paralympiade. On est sur une saison sportive qui achève une période de quatre ans. En commençant par les licences, Guy y reviendra, je ne suis pas sûr que beaucoup de fédérations puissent s'enorgueillir de finir sur ce nombre de licences. Si on cumule les licences et les pass'sport, nous avons progressé de 28 %. Je pense qu'on peut se féliciter collectivement de ce qui est un succès indéniable. Nous sommes dans les normes des fédérations sportives traditionnelles. La compétition n'est pas un produit qui attire massivement les

jeunes et moins jeunes. Aujourd'hui, la mode est plutôt à la pratique en dehors des institutions, à la pratique libre, de loisirs, de nature. Il faut qu'on continue à s'adapter tout en essayant de trouver des solutions afin que plus de compétiteurs viennent nous rejoindre, car vous savez qu'une des caractéristiques du mouvement handisport, c'est la dispersion de ses compétiteurs sur un grand nombre de sports. Cette grande dispersion s'explique aussi par le nombre de catégories de participation à la compétition, par l'âge, le sexe. D'ailleurs, on retrouve évidemment ces répercussions sur notre participation. Une application a été développée l'an dernier à ce propos. Les chiffres montrent notre grande capacité à organiser des événements, plus de 3 300 événements organisés la saison passée par l'ensemble de nos clubs, comités et commissions. On inclut les quelques compétitions internationales auxquelles nous avons participé, mais que nous n'organisons pas. Et à peine plus de 1 000 sont des événements compétitifs, ce qui reflète bien la capacité du mouvement à s'adapter à notre public, qui est plus attiré par les pratiques de loisirs, de nature, les journées ponctuelles d'accès à la pratique sportive. Donc il faut continuer à travailler sur ces deux piliers, en sachant que la compétition est fragilisée quand les seuils critiques sont atteints.

On a recensé plus de 200 actions de sensibilisation. Je pense qu'il faut s'interroger. On sait bien que tous nos comités cherchent des financements pour les postes salariés et personne ne peut les en blâmer. Mais très peu ont concerné des personnes en situation de handicap, pour la plupart, on a mis des personnes valides en situation de handicap pour les sensibiliser, ce n'est pas une priorité. Il faut des actions en direction des jeunes et moins jeunes en situation de handicap, pour leur donner goût à cette pratique sportive dont nous sommes convaincus du bénéfice.

Emmanuelle a évoqué les journées nationales handisport, c'est la 6ème édition, merci à toute l'équipe menée par Cédric, Anne-Flore et puis la communication très présente ici, d'avoir pu nous permettre de regrouper ce mouvement, de développer ce sentiment d'appartenance à un mouvement qui défend des valeurs communes. C'est un beau moment pour notre mouvement de pouvoir honorer nos champions médaillés aux Deaflympics de 2013, aux paralympiques d'hiver à Sotchi et d'été à Rio Et merci à nos champions d'avoir pris le temps sur leur saison de venir recevoir les applaudissements légitimes de notre fédération.

Il y a beaucoup d'activités de nature, pas seulement dans des comités dans lesquels on pourrait penser qu'il est naturel de développer des activités de nature comme dans les régions montagneuses et les littorales. Il faut encourager ce développement. Et ce qui était balbutiant en 2013, nous avons initié un séjour de vacances sportives pour les jeunes, s'est développé en 2016 avec 60 jeunes qui en ont bénéficié, ça va continuer à grandir. C'est un nouveau domaine d'investissement, d'engagement de cette fédération au service de nos pratiquants.

Justement, au niveau des jeunes, que ce soit Sandra, Samy, Charles qui nous a rejoint il n'y a pas si longtemps, il y a un dynamisme extraordinaire et historique. Ça fait très longtemps que de grandes manifestations pour les jeunes sont organisées par la fédération. Il y a plus de 40 référents sur le territoire qui sont dédiés à la politique des jeunes. Il y a Sandra qui a mis en ligne plus de 300 documents pédagogiques disponibles, notamment à destination des plus jeunes, avec l'intégration scolaire. On peut déjà apporter une première réponse, livresque. Les professeurs en sont friands. Il y a 13 écoles de sport qui ont été développées sur le territoire. Et sur cette paralympiade, 8 championnats de France sont dédiés aux publics jeunes. Quand je parlais des difficultés à organiser des compétitions, avec la dispersion, arriver à monter 8 championnats dans huit sports différents, c'est une réponse à une problématique historique de notre mouvement qui est que quand on était jeune, on rongait son frein longtemps pour pouvoir accéder aux compétitions. Aujourd'hui, petit à petit, cette problématique se résout.

Nous avons eu 63 jeunes qui ont participé au stage national des jeunes à potentiel, à la Toussaint. C'est aussi le fruit du travail de repérage, car il faut faire attention aux mots que nous utilisons, ce ne sont pas forcément de futurs champions, ce sont des sportifs que nous souhaitons voir devenir des sportifs accomplis épanouis. Bien sûr quelques champions vont émerger mais on n'est pas encore dans le haut niveau.

Par contre, dans nos pôles, les trois pôles natation, basket et athlétisme, et je salue ceux qui animent ces pôles, Denis et Jean-Baptiste à Lyon, Stéphane et Jean-Marc à Talence, il y a 27 jeunes qui étaient inscrits en 2016. Ce n'est pas un nombre faramineux mais nous sommes exigeants sur le recrutement pour que ces pôles reflètent une réelle accession du haut niveau. Pour l'année prochaine, il y a une forte demande, c'est la conséquence positive d'un travail de fond. Pour la formation, nous avons mis en place sur cette paralympiades un abécédaire. Ludovic nous a rejoint pour inciter au déploiement de celui-ci. 20 sessions, 300 stagiaires. Cela va être un premier outil qui facilitera l'accès aux informations de base et à une culture commune dans notre mouvement. Ludovic qui vous a présenté le programme de déploiement des formations, a aussi beaucoup travaillé sur l'école des cadres qui a vu le jour durant cette paralympiade, qui a voulu notamment privilégier une entrée par pathologie avec un premier travail sur la prévention des risques chez la personne blessée médullaire, et pour les paralysés cérébraux, et dernièrement les personnes déficientes visuelles. C'est un vrai travail très positif pour l'expertise de notre mouvement et la transmission des savoirs qui a été longtemps un problème dans cette fédération, avec des bibliothèques entières, comme Christian Paillard, qui sont parties avec les réponses à toutes les questions qu'on ne leur posera jamais. Il faudrait que ça n'arrive plus, nous nous y attelons.

En termes de haut niveau, la paralympiade a eu plusieurs temps marquants. Il y a eu les Deaflympics de Sofia, qui ont souffert d'une organisation difficile, car les Bulgares ont récupéré l'organisation seulement quelques mois avant. Nos athlètes s'y sont comportés brillamment. Et cette année, je pense que nous aurons une belle délégation. 2014 avait été historique... Les prochains Jeux Paralympiques d'hiver 2018 sont bien engagés pour nous, et nous souhaitons à nos sportifs de continuer sur cette lancée.

Pour Rio, notons la formidable progression du haut niveau paralympique. Il y avait plus de 570 épreuves et sur 400 d'entre elles on pouvait mesurer la performance. Il y a eu 396 records paralympiques, ça vous dit un peu que tous les records des jeux de Londres ont été battus, quasiment. Et 210 records du monde. Dans plus d'une épreuve sur deux, en moyenne, le record du monde a été battu. Il faut prendre la mesure de ce haut niveau qui ne cesse d'évoluer et qui rend de plus en plus complexe et exigeante l'accession au podium. Je pense que nous pouvons être très fiers, sous la conduite de Pierrick qui n'a pas ménagé ses efforts. On a emmené une équipe resserrée, avec le but de redresser la barre, d'arrêter de dégringoler dans le classement des médailles. Il faut continuer à remonter vers le top 10, le plus haut possible. Sur cette équipe resserrée, nous avons plus de 80 % de finalistes, ce qui veut dire que c'était cohérent. Si vous vous y intéressez, vous verrez qu'ils sont très loin de pouvoir s'enorgueillir d'une telle délégation, dans les autres pays. Je prends encore deux minutes. Et sous la houlette de Christian et Marion, il y a eu un énorme travail de relation avec le milieu institutionnel du monde du handicap, au sens large, que ce soient les fédérations gestionnaires d'établissements, les grandes associations de personnes en situation de handicap, les professionnels qui gravitent autour du monde du handicap, il y a là d'évidence un chantier absolument pharaonique pour essayer de regagner notre place, une place plus cohérente, et vraiment une meilleure collaboration avec tous ces établissements et toutes ces associations qui n'attendent que cela, car je crois que nous avons une bonne image, et ils veulent collaborer avec nous pour faciliter l'accès de leurs adhérents aux pratiques sportives. Je crois que nous avons su les convaincre. On parle là de plus de 1500 établissements concernés, donc il y a vraiment matière à espérer pouvoir capitaliser sur ces relations nouvelles. Merci beaucoup de votre attention.

## **Point 5 : Rapport sur les relations internationales par Rémy BAYET pour le CCSSF et Rudy VAN DEN ABEELE**

Bonjour à tous. Je ne suis pas le président du CSSF, Rémy Bayet n'a pas pu venir, je le remplace. Je ne vais pas m'étendre. J'ai juste quelques points d'intérêt à vous raconter.

Nous avons eu trois réunions au cours de l'année. J'ai représenté également la France au congrès de l'EDSO, qui s'est tenu en Arménie les 7 et 8 juillet. Avec la DTN nous avons encouragé la pratique sportive de personnes sourdes en créant le dico sport LSF, le but est de récupérer les mots de la pratique sportive et les mettre à disposition des interprètes etc...

Il y avait deux responsables. Depuis le premier janvier 2017, les délégations ont changé et trois sports notamment sourds sont donc passés dans les fédérations homologues : le judo, le tennis et volley-ball. Il faut trouver une autre organisation pour garder le contact à l'international.

Donc nous sommes en train de réfléchir à tout ça et d'essayer de faire le relais entre ces organisations.

Monsieur Brice Alain est allé voir sur site en Turquie, il s'y est rendu le 18 février dernier. La démarche a été assez positive. En termes de sécurité tout est prévu. Nous sommes en contact avec la DTN pour les sélectionnés sportifs.

Aujourd'hui ce sont les élections du nouveau CSSF. Trois membres se retirent, Jean-François Labes, Madame Marie Robert et Cyril Bayet. Moi je me représente. Et Michaël Laurent avec moi.

Nous avons eu des médailles d'or et de bronze aux championnats d'Europe. Aux championnats du monde en Turquie nous avons gagné de l'or et du bronze au judo. Compétition de cyclisme, les championnats d'Europe il y a eu deux personnes blessées à la dernière minute, mais nous avons tout de même eu deux médailles de bronze. Et il y a deux coureurs qui ont raté à peu de temps le podium, à un centième près. En termes de statistiques sourdes, de licence, compétition et loisir et d'établissement de clubs qui accueillent des sportifs sourds, nous avons eu 2894 personnes lors de la saison dernière. Donc on a un peu gagné en licences et un peu perdu par rapport à 2014 et 2015. Malgré tout, cela reste assez faible. Nous aimerions remonter le nombre de licenciés, attirer la pratique de personnes sourdes, merci beaucoup pour votre écoute.

## **Rudy VAN DEN ABBEELE**

Bonjour à tous. Comment parler de l'international en 2016, sans mettre en lumière les réussites des jeux paralympiques d'été ? A Rio, on nous avait promis le pire, mais malgré toutes les difficultés rencontrées, les jeux étaient vraiment réussis. Jean, notre directeur technique national, tout à l'heure, n'a pas omis de détailler les résultats sportifs. Ce qu'on peut regretter c'est qu'il n'ait pas mis en évidence les sambas et les plages de rêve. Mais ce n'était pas son rôle. Ces jeux, comme tous les



quatre ans, ont mis à l'ombre toute activité internationale. Heureusement que nous, Français, avons défendu corps et âme notre chance de crier cocorico en Septembre, et surtout les efforts faits par le comité olympique pour remporter tous ensemble les jeux en 2024. Les échos pour les instances internationales de tutelle, l'IPC, l'ICSD et l'IOSD sont faibles, et même très calmes, ils étaient un peu noyés à Rio, ils ont validé un nouveau code de classification. L'importance, même si aujourd'hui on n'en parle pas trop, sera capitale. Car tout au long des quatre ans à venir, des révisions des classifications auront lieu, mais très calmement pour ne pas perturber la vie de nos athlètes et leur préparation pour les grands rendez-vous à venir, comme les championnats d'athlétisme de Londres. La fédération internationale sportive des sourds, continue ses approches individuelles auprès du CIO. Les autres organisations sportives, spécifiques au handicap, continuent leur recherche de justification de leur existence. Elles sont de plus en plus confrontées à des difficultés financières, par la galopante inflation des frais d'inscription et aussi le besoin d'argent de la part de l'IPC. Malgré l'abandon de certaines compétitions, la fédération internationale sportive pour aveugles garde une certaine autonomie grâce à la main mise et à la classification globale à travers les différentes disciplines.

Pour l'IWAS, l'avenir est moins rose, son avenir reste incontestablement lié à l'affiliation de l'escrime. Le comité directeur se bat comme un diable dans un bénitier pour maintenir les jeux en 2017. Et ces jeux verront d'ailleurs les premiers masters à Villa de Real au Portugal. Le football pour amputés, théoriquement affecté à l'IWAS continue à rester une grande inconnue.

L'avenir pour la fédération internationale sportive pour infirmes moteurs cérébraux est plus critique. La disparition du foot à 7 comme épreuve paralympique est une remise en question du dynamisme de ce mouvement.

Comme l'année précédente, les sollicitations pour participer à des évènements internationaux sont de plus en plus nombreuses. Il n'est plus possible de répondre à toutes ces sollicitations. Nous devons faire des choix de plus en plus draconiens qui ne satisferont pas toujours nos athlètes. Mais l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs. Je termine le rapport par un merci à Dalila qui n'est pas là et aux autres travailleurs plus dans l'ombre.

## **Point 6 : Rapport de la Commission Médicale par le Médecin Fédéral National, Frédéric RUSAKIEWICZ**

Bonjour à tous. En quelques minutes le rapport de l'activité de la commission médicale, qui s'est focalisé sur la préparation et l'organisation des jeux de Rio cette année. En deux temps. Un premier sur la vie fédérale et un deuxième sur la préparation des jeux, qui nous prendra peut-être plus de temps et dans laquelle on

rentrera plus en détail. Le suivi médical réglementaire représente actuellement 245 sportifs de haut niveau coordonnés par le docteur Davenne. 70 % des dossiers sont complets, et 21 complétés partiellement, ce qui reste des chiffres relativement corrects au regard des autres fédérations. Même si un effort est encore à faire auprès de nos athlètes pour qu'ils complètent parfaitement ces dossiers. Les actions menées sont orientées sur la modification du suivi visite médicale. Conformément à la demande ministérielle, on nous a proposé de modifier la base légale de ce suivi médical, pour lequel on a rajouté des examens complémentaires, en essayant de cibler davantage sur le type de handicap que l'athlète pouvait proposer. En termes de budget, la négociation sera à faire avec le ministère.

Pas mal de recrues cette année, notamment avec le suivi et accompagnement d'athlètes au sein des régions. Les listes seront produites à partir du moment où on aura la liste complète des régions qui auront fusionné et on pourra proposer des médecins référents sur chaque secteur, voire sur chaque région. On a bénéficié de l'entrée de nouveaux intervenants, comme des nouveaux infirmiers pour les jeux de Rio. La convention dopage a pu mener des actions au moment des grands événements. La commission médicale participe activement aux problématiques liées aux classifications, et a été très active lors de la classification lors de la rédaction pardon, du code de classification nationale. Plusieurs actions sont menées au niveau de la recherche et de l'information. L'information concerne essentiellement les étudiants médicaux et paramédicaux, les médecins de la fédération font des présentations sur le sport et le handicap, en lien avec le matériel les précautions à prendre et à envisager quand on accompagne un athlète en situation de handicap. Des recherches ont été débutées. Nous avons deux étudiants sur l'apport du sport dans la santé des pratiquants au bout d'une année de pratique. La couverture des événements sportifs a été correctement réalisée. Des médecins participent à l'accompagnement des candidats au BPJeps et DEJeps, et on communiquera les listes.

Le certificat médical, je ne reviens pas dessus. Il y a une proposition de modification de la création de ce certificat de non contre indication à la pratique sportive qui était annuel et le ministère nous proposait de modifier au moment de la prise de licence la rédaction de ce certificat. La situation actuelle ne bouge pas, et la fédération propose de conserver le format actuel, à savoir un certificat médical de non contre indication, et ce de façon annuelle.

Quelques minutes pour vous rappeler quelques éléments sur la préparation et l'action menée par l'équipe médicale pendant les jeux de Rio. Les handicaps représentés étaient principalement des déficients visuels, intellectuels, des blessés médullaires. Le dispositif bénéficiait d'un médecin échographiste expérimenté.

Nous avons un bureau de consultation, une pharmacie, un grand espace kiné avec des tables bien disposées et des parties bien isolées. On était 15 médecins, 12 kinésithérapeutes sur place.

Avec des infirmiers, c'étaient eux qui avaient l'amplitude horaire la plus importante je pense. C'est un vrai gros travail d'accompagnement de nos équipes infirmiers.

Là c'est une vue que vous avez d'un cabinet médical, du balcon, comme vous pouvez le voir en face. Et nous avons un équipement tout à fait exceptionnel qui n'avait rien à envier à nos amis olympiens, on avait pu se doter d'un dispositif très haut de gamme, notamment un bain froid, ce n'était pas le jacuzzi des infirmiers, c'était pour les athlètes, ce sont des bains avec des protocoles de récupération, dans lesquels on fait tremper nos athlètes d'une eau entre 12 et 14 degrés.

Là vous avez des athlètes qui pouvaient s'allonger sur des tables et être traités avec un appareil de récupération de froid et de drainage lymphatique. Là on a des ondes de choc. Une autre vue de la salle qui était assez spacieuse et où on pouvait faire travailler un grand nombre de personnes, voire des équipes entières. Une autre vue. Là une vue plus nocturne, car les amplitudes horaires sont assez importantes. Les premières consultations peuvent débuter vers 7h du matin et se terminer vers 2h, avec un médecin de garde disponible toute la nuit. Encore une équipe de kiné qui a très bien fonctionné. C'était délicat au départ de monter une équipe.

Créer du lien entre les différents kinés de différentes disciplines n'était pas forcément chose gagnée d'avance. Je pense qu'on a réussi à créer une chouette équipe très solidaire, qui s'est soutenue, quel que soit le sport. Il y avait un deuxième espace, celui des consultations médicales, un bureau d'accueil, une salle de soin, où on a pu tester du matériel en tout genre,

La salle d'échographie, une salle de consultation, la salle du médecin chef. Son bureau de consultation qui donne sur la piscine en bas, mais c'était nécessaire, car on avait quand même un peu de travail à fournir, car on a vraiment eu des cas réels, ce n'était pas de la bobologie, on a vraiment dû intervenir de façon très importante. Il y avait trois sortes de consultations, 30 % médecine générale, 24 % purement lié au handicap, notamment sur les problèmes cutanés et les infections urinaires, bien souvent liés à un défaut de suivi des recommandations données, ou le climat qui était chaud, humide, avec tout un tas de problématiques liées aux macérations, et quasiment le reste était lié à la médecine du sport avec des lésions musculaires et articulaires. On a dû gérer plusieurs urgences, et les principales étaient d'ordre psychiatrique. On a dû faire trois rapatriements sanitaires, dont un particulièrement grave, qui est toujours en cours de suivi. Car cet athlète n'est pas laissé seul dans la nature, et l'accompagnement de la commission continue.

Je voulais remercier Karine Gruenenberger, qui est la plaque tournante de la commission. Je remercie tous les intervenants et toute l'équipe médicale qui a participé à la préparation et au bon déroulement de ces jeux paralympiques. Et je pense que l'équipe médicale a pleinement participé à la performance de nos athlètes.

## **Point 7 : la Communication fédérale par Benoit HETET, Directeur de la Communication**

Je remercie toute l'équipe du comité directeur sortant, en particulier Gérard Masson, merci à Laurent Allard, pour votre confiance et les projets palpitants que l'on a menés pendant 4 ans. L'année 2016 a été particulièrement intense sur les relations presse, les partenariats, les activités numériques, l'image, la photo, les télécommunications, et surtout l'évènementiel. 2016 aura été marqué par une importante succession d'événements. Un effort particulier a été réalisé sur le support vidéo, et un investissement fort de toute l'équipe dans le dispositif de communication mis en place autour de l'équipe de France paralympique de Rio. Je remercie Emmanuelle Assmann et toute son équipe pour la qualité de nos échanges. Je ne reviens pas sur l'ensemble des chiffres et résultats permettant de juger l'activité du service, les audiences sont disponibles dans le rapport d'activité que je tiens à votre disposition bien sûr et notamment pour échanger, pour tout éclairage.

Voici toutefois des points marquants dégagant l'activité intense de cette année : tout d'abord **l'information** avec notre site tout d'abord, [handisport.org](http://handisport.org), carrefour de notre information, qui a pris sa vitesse de croisière et affiche un total de 203 000 visiteurs par an et près de 600 000 pages lues. Nous continuons à l'améliorer, avec notamment l'apparition d'une rubrique emploi cette année. Autre support majeur, Handisport le mag, le dernier numéro est sorti durant ces journées nationales, tiré à 5 000 exemplaires papier, il est envoyé à travers une alerte e-mail de près de 50 000 lecteurs pour un bilan concret de lecture de 123 000 lecteurs, pour les 4 numéros de 2016, soit une audience virtuelle qui a doublé.

Autre support important, principalement piloté par la direction technique nationale, merci à Cédric Garreau, c'est le guide handisport. Sa version numérique enregistre 154 000 visites, soit une hausse de 700 % de la consultation. Je pense que c'est un outil très utile et devenu incontournable. En 2016 les réseaux sociaux ne cessent de croître et demander toujours plus d'attention, notamment sur Facebook, nous sommes maintenant à 40 000 fans, soit une hausse de 70 %. S'y ajoutent les 8600 abonnés Twitter.

**Côté design et identité visuelle**, notre service a tourné à plein régime, portant assistance et conseil à nos comités régionaux et départementaux qui nous ont sollicités pour leurs projets graphiques. Un gros travail a été réalisé, sur les supports habituels, et sur la réalisation de l'ouvrage « Les chroniques du mouvement », et j'en salue les auteurs. Sans oublier le relooking de la Résidence internationale de Paris et du siège.

**Les événements**, le premier trimestre aura vu s'enchaîner 5 événements successifs avec l'accompagnement nécessaire au niveau de l'habillage, du marketing terrain, des relations presse, de l'information, un vrai défi entre avril et mai 2016. Les journées nationales handisport à Nantes, le tournoi qualificatif paralympique de rugby, suivi du Grand Prix des Jeunes à Montélimar, je veux saluer le travail exemplaire du Comité de la Drôme et enfin Paris Charléty 2016.

La pause de Juin fût de courte durée, avec l'approche des Jeux Paralympiques, avec notamment la mise à disposition de toute l'équipe au service du succès de la communication de cette aventure auprès du CPSF. Notre action a porté principalement sur les relations média avec France Télévisions pour apporter et proposer un programme de qualité. Je dis souvent qu'avoir 100 heures de direct c'est bien, mais encore faut-il qu'elles soient bien remplies, pour que ça ne soit pas contre-productif. On a proposé nos experts à l'antenne, je salue la prestation de Samy, mais pas seulement, tous ceux qui étaient derrière les caméras pour préparer ce dispositif. Nous avons réalisé des mini programmes pédagogiques « Paralymquoi », merci à Xavier, et pour les 170 programmes de classifications. Tout cela a pu être financé grâce au ministère et à nos partenaires.

Nous sommes également intervenus sur les volets création et information, notamment les réseaux sociaux, et en soutien pour l'opération J-50 et l'annonce du porte-drapeau.

Je tiens à saluer tous mes collègues de régions et département, et dans les commissions sportives, qui contribuent tout autant au rayonnement de notre mouvement et de notre communication.

Merci à Marie Mainguy, Didier Echelard, Aude Moulin, Xavier Bachimont, et je n'oublie pas Nicolas Baudin, Louise Mazé et Audrey Dupas, nos brillants stagiaires 2016.

Merci à mes collègues du siège. Et je remercie tout particulièrement pour nos échanges et leur soutien durant cette paralympiade, Jean Minier, Guy Halgand et j'aurai une pensée spéciale pour Lucien Marciano. Merci de votre confiance.

## Gérard MASSON

Merci Benoît. Monsieur Guy Halgand qui va nous quitter.

Je voudrais dire combien on peut te remercier Guy pour tout le travail que tu as fait au sein de cette fédération, tu nous as apporté beaucoup de douceur, de calme et de sérénité. Du fond du cœur, merci de tout le boulot que tu as accompli chez nous.

### **Point 8 : Communication sur les affiliations et licences par Guy HALGAND, Vice-Président**

Bonjour à tous et toutes. Je vais faire mon rapport sur les licences de la saison 2015/2016. Au niveau de l'équipe, ça n'a pas changé, c'est toujours Aline Gaudry qui est au pilotage et qui fait ça de main de maître, tout va bien de ce côté. Elle est épaulée par Florian Richy qui est à l'accueil et nous donne un bon coup de main niveau assistante téléphonique. Et moi en tant qu'élu.

Pour tous les chiffres que je vais annoncer sur cette saison, Jean Minier disait que la paralympiade avait été très belle au niveau de la progression de tous les chiffres. Je vais donner juste une petite teinte grise sur cette saison, car on n'a pas eu les résultats qu'on espérait, on a une toute petite baisse et avec vos encouragements et votre soutien sur le terrain, vous allez pouvoir redresser la barre. On va faire le point au niveau des affiliations, on a une petite baisse pour la première fois très légère, mais de presque 1 %. On va voir pourquoi cette baisse a été enregistrée. Elle se situe au niveau des clubs, on a 11 clubs qui ne se sont pas réaffiliés. On ne sait pas pourquoi. Je n'ai pas vu en détail quels étaient ces clubs et les raisons. Mais il faut peut-être s'interroger pourquoi d'une année sur une autre, les clubs ou les sections ne se réaffilient pas. Je pense que ça sera un travail sur le terrain pour les comités départementaux de voir un peu les réaffiliations.

Au niveau des licences, là aussi, on a une baisse au niveau global. Quand on parle de l'ensemble des licences ce sont les licences annuelles et ce ne sont pas les pass'sport. Donc là on a une baisse de 751 licences. Ce n'est pas énorme, mais il faut quand même en tenir compte. Et savoir pourquoi il y a ces baisses. Alors le fait qu'on ait eu 11 clubs qui ne se réaffilient pas, c'est peut-être l'une des raisons. Il y a aussi des passeports qui ont posé quelques soucis, j'y reviendrai tout à l'heure.

Au niveau de ces licences annuelles, toute petite baisse, 522 licences annuelles en moins c'est 1,5 %. Mais il faut le noter, quand tout monte, on est content de l'annoncer, mais il faut quand même annoncer quand il y a des petits ralentissements dans nos progressions.

Concernant les pass'sports, une baisse de 4 %. C'est important de le noter, surtout quand on regarde sur le slide suivant le nombre de manifestations déclarées, on est en hausse de 6 %. Il y a quelque chose que j'ai noté dans mon rapport moral, mais quand on a 72 manifestations en plus, et qu'on a un nombre de pass'sport déclarés en moins, c'est qu'il y a un problème. J'ai analysé ce souci, au niveau du nombre de manifestations enregistrées, on avait 1116 manifestations, donc une estimation de 47 000 participants éventuels. Mais quand on regarde le nombre de manifestations pour lesquelles on a eu des enregistrements de pass'sport, on n'a que 748 manifestations avec des enregistrements et 368 sans aucun pass'sport créés. Si des manifestations sont déclarées, on se demande pourquoi il n'y a pas de pass'sport de créés. On a 105 manifestations organisées par des comités régionaux, sans pass'sport, 127 par des comités départementaux et 135 organisées par des associations.

Cela fait 368 manifestations sans aucun pass'sport de créés, alors que l'estimation de participants pour ces manifestations était évaluée à presque 16 000. Je demande à tous les niveaux, si vous organisez des manifestations, que vous estimez un potentiel de participants, essayez derrière de régulariser, s'il y a eu des participants en créant des pass'sport, car au niveau de votre volumétrie de participants, c'est intéressant quand même de le noter, aussi bien pour la structure, le département et la région. Maintenant, si on regarde plus en détail, au niveau de nos licences annuelles, au niveau de la répartition entre hommes et femmes, le quota ne change pas. Mais Aline m'a donné une piste à vérifier, c'est que certaines structures ne vérifient pas toujours quel est le sexe de l'adhérent.

Donc il faudra voir si les licences sont remplies correctement, car on a trouvé des prénoms féminins avec un sexe masculin de coché. Donc ce sont des petites remarques qu'il faut quand même vérifier. Donc on aura probablement l'an prochain un nombre supérieur de licenciées féminines. Au niveau de la pyramide des âges, la tranche 40-50 est toujours la plus importante, mais la tranche de  $^{20}/_{30}$  ans est très proche derrière. Donc on voit quand même que notre pyramide des âges commence à se rajeunir. Au niveau du type de licences, nous avons 23 % de licences en compétition. 35 % en loisir, 16 % en établissement, 27 % en cadre, et 1 % pour les cadres fédéraux.

Pour ce qui est des handicaps, j'ai été obligé de faire un regroupement de tous les handicaps physiques et autre, il y en avait trop pour tout faire tenir sur un résumé camembert. Donc au niveau du handicap physique, ça représente en gros 50 %, pour nos amis sourds, 11 %. Le handicap visuel 7 %, pour les valides c'est 31 %.

Pour le budget, nous étions à 931 077 € pour les recettes et affectations. Pour les ristournes accordées aux comités régionaux et départementaux, environ 190 000 €.

Les dépenses de maintenance applicative : 7 200 €, les dépenses d'hébergements pour nos serveurs : 33 119 € et pour les licences pour les conventions, plus que 6 379 €, donc une baisse. Licences : on augmente de 4,6 %, les ristournes + 5,6, et les gratuités baissent de 112 %. Je tenais à remercier Aline et Florian bien sûr, mais aussi Carole, car elle nous fait un bon suivi financier, avec sa rigueur des opérations comptables. Je remercie Gérard Masson pour m'avoir fait confiance sur les missions de licences, sur la tombola. Et vous tous qui êtes parmi nous, je voulais surtout que vous reportiez mes remerciements dans vos régions et territoires, les associations et les sections, les comités départementaux et régionaux, les salariés, les élus fédéraux, la DTN et la fédération sportive pour ces 9 belles années passées à vos côtés comme bénévoles. Merci beaucoup et au revoir.

## **Gérard MASSON**

C'est à nous de te remercier. Maintenant, concernant les relations entre comités régionaux et départementaux. Il va falloir un peu accélérer.

## **Point 9 : Rapport sur les relations avec les Comités Régionaux et Départementaux par Frédéric DELPY, Membre du Comité Directeur**

Bonjour à tous, on va essayer d'être synthétiques, du fait qu'on a déjà débattu lors du séminaire. L'année 2016 fut particulière avec la réforme territoriale imposée par la loi. L'obligation de regroupement des nouvelles régions a impacté notre mouvement, et malgré les effets de Mai-Anh Ngo et Jean-Paul Moreau, cela a été difficile. Le rapport spécifique en fera certainement état, mais pour ma part, mon rôle s'est limité à la représentation lors des assemblées générales. En cette fin de paralympiade, peu d'attentes très ciblées à relayer ou instruire. Les reconductions sur 4 ans des 75 postes ESQ dans la plupart de nos régions et départements ont soulagé vivement nos dirigeants. La nouvelle donne sur le périmètre des délégations ministérielles suscite par ailleurs de nombreuses questions. A noter, enfin, que la plupart de nos organes déconcentrés jouent le jeu désormais avec la publication régulière de leurs comptes et de leurs rapports d'activités, merci.

## **Gérard MASSON**

Bravo, on a rattrapé quelques secondes. Et Murielle, sur le dossier d'acquisition du matériel.



## **Point 10 : Communication dossier Acquisition de Matériels par Murielle VANDECAPPELLE / SICLIS, Vice-Présidente**

Bonjour à tous, je voulais tout d'abord remercier Julien Michel, Carole Mathet qui fait l'émission des chèques, les virements, c'est elle qui paie, avec beaucoup d'écoute. Nous avons reçu 218 dossiers, ce que nous a dit Emmanuelle tout à l'heure, 200 dossiers validés, 18 refusés. S'ils sont refusés, c'est que votre comité régional l'a refusé pour des raisons spécifiques ou que vous ne rentrez pas dans les critères. Nous avons accordé 114 % du budget global. C'est-à-dire que ce sont tous les dossiers qui sont arrivés dans les temps, validés par votre comité et entrant dans les critères. Une fois réglés, ils ont finalement représentés 95,2 % du budget global. En effet, j'ai fait appel à tous les présidents des comités régionaux pour qu'ils fassent une révision à la baisse. Je voudrais les remercier, ils ont fait ça avec beaucoup de rigueur, ça nous a permis de tenir le budget. Donc sur les 115 000 €, ont été réglés 109 482 €. Certains n'ont pas encore transmis les justificatifs.

Répartition du budget accordé : 80 % aux clubs, la plus grosse part, 21 % aux comités départementaux, 13 % aux comités régionaux. Un petit rappel car il a été décidé de continuer à nouveau ce programme, donc pour 2017, toujours un critère essentiel, la présence ou représentation du club obligatoire à l'AG de votre comité régional, remplir le dossier accessible en ligne, vous envoyez votre dossier au comité régional pour validation, car je reçois encore des dossiers directement, c'est une perte de temps pour moi et pour vous. Seul le comité régional sera l'interlocuteur auprès de la fédération. On fera une priorité comme cette année au primo-accédant. Je vous remercie de votre attention.

## **Gérard MASSON**

Bravo. Je pense que tout le monde essaie de rattraper du temps, maintenant, on va peut-être laisser plus de temps à Guislaine et Raphaële pour le point sur la trésorerie.

## **Point 11 : le rapport financier par Guislaine WESTELYNCK, Trésorière Générale**

Bonjour à tous comme mes prédécesseurs et remercier, un peu comme aux Césars, on remercie beaucoup, mais ça vaut la peine, donc je remercie le service comptable et tous ceux qui travaillent avec nous pour leur compétence et leur disponibilité. Le service s'est enrichi d'une nouvelle salariée. Surement qu'un jour nous aurons besoin de personnel supplémentaire, car le service comptable prend de plus en plus d'importance.

Vous avez été destinataire du rapport de la trésorière, j'imagine que vous l'avez tous lu avec attention. Nous avons un peu changé la présentation, se décompose à présent en quatre parties : le fonctionnement fédéral, le fonctionnement sportif, une partie secteur lucratif et un pavé sur le CNFH. Le budget est réparti sur ces quatre pavés. Je vais vous donner les résultats, et si vous avez des questions à poser, je serai là pour y répondre. Sur le fonctionnement fédéral, nous avons un résultat positif de 1 462 488 €. Sur le fonctionnement sportif nous avons comme chaque année un résultat négatif, -1 251 847 €. Pour le centre national de formation, cette année, nous avons eu un léger bénéfice, de 4 719 € ce qui signifie que le secteur formation prend ses marques. Et enfin pour la partie secteur lucratif, nous avons un déficit de -134 011 €.

Ce qui nous fait un résultat global positif pour 81 309 €. Quelques explications. Nous avons respecté le budget en termes de recettes fédérales. Les prévisions correspondent à ce que nous avons dépensé. Pour les recettes exceptionnelles, il y a le legs de Madame Gaillard. La convention d'objectif avait été un peu plus importante l'an dernier, car c'était une année paralympique.

Manifestations exceptionnelles, nous avons fait un prévisionnel un peu supérieur. Concernant la communication dans le secteur lucratif, les dépenses et recettes ont été en augmentation, cela s'explique par les petits films d'animation, ce qui ont été tournés autour des paralympiques. Ces dispositifs ont été financés par des partenaires ou par l'Etat. Je reviendrai sur le bilan tout à l'heure. Je veux montrer deux diapos, c'est un peu simplifié. Il y a là le slide des dépenses. Les fameux camemberts, vous constaterez que le secteur non lucratif prend la plus grande part de ce camembert.

Les frais de personnel : 8,22 %, et les frais de fonctionnement : 7,56, c'est très peu. On s'enorgueillit du fait de faire le lien, entre les activités sportives et le reste. C'est-à-dire que les frais de personnels et frais de fonctionnement sont une partie infime de notre budget, c'est parce que les salariés sont efficaces.

Concernant les recettes : sur le secteur non lucratif, une grande partie vient l'Etat avec le Ministère du sport et le CNDS, on arrive à plus de 38 %, les recettes licences s'élèvent 8,3%, puis se rajoutent les recettes sportives et un autre poste partenaires et dons : 20,87 %. Comme le dit notre commissaire aux comptes, nous sommes une fédération qui a beaucoup de partenaires, nous avons des élus, et notamment un président très actif en la matière. Enfin nous avons une reprise sur provision et réserve, de 8,43%. Concernant les recettes du secteur lucratif, la communication, promotion, représentent 7,05%, et le centre de formation, 2,29%.

Concernant le bilan, les actifs, immobilisations corporelles sont en nette diminution. Depuis 2016 il est apparu la nécessité de remplacer les ascenseurs de la résidence, des travaux ont été entrepris, une dépréciation de l'intégralité de la valeur nette comptable de cette immobilisation a été constatée pour 45 000 €. Autre signification réelle, les disponibilités qui ont augmenté, en raison du legs de Madame Gaillard notamment.

Pour le passif, comme il est indiqué dans mon rapport, nos fonds associatifs, hors subventions d'investissement, sont en augmentation et passent de 3 507 423 € au 31/12/15 à 3 588 732 € au 31/12/16.

Conformément à la décision prise l'an dernier, le résultat 2015 a été affecté en report à nouveau. Je précise aussi les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés sont en augmentation, de 901 498 € à 986 888 €. Nous avons une provision de 80 000 € qui a été comptabilisée pour les charges supplémentaires que pourraient engendrer les jeux paralympiques d'hiver en 2018. Je vais à présent passer la parole à notre commissaire aux comptes.

## **Point 12 : Rapport sur les comptes annuels par Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM, Commissaire aux comptes**

Mesdames, Messieurs bonjour, je vais vous présenter mon rapport du commissaire aux comptes pour les comptes annuels. La mission du commissaire aux comptes est une mission encadrée par le code de commerce, une mission légale. Le code de commerce précise que le commissaire aux comptes a une mission permanente à l'exclusion de toute émission, de vérifier la conformité de la comptabilité avec les règles en application en France.

Pour ce faire, j'interviens tout au long de l'année, principalement en quatre étapes, une première étape de prise de connaissance de ce qui s'est passé dans l'année, des événements, de prise de connaissance du cadre juridique, des règles applicables. Je regarde si la fédération a mis en place des procédures pour vérifier la correcte application de ces règles.

Un deuxième rendez-vous pour vérifier l'application des procédures administratives et financières, à partir du budget que vous allez voter en fin de matinée, comment se déroule la réalisation de ce budget et comment les éléments sont comptabilisés au final dans le bilan financier qui vient d'être présenté.

Troisième étape, le contrôle des comptes à proprement parler. Au vu des éléments que j'ai collectés sur mes deux premiers rendez-vous, j'évalue les points forts où je

limite mes contrôles, les points faibles où je les renforce. Je fais des contrôles sur les comptes. A l'issue des contrôles, je fais un compte rendu au Président, au Directeur Général, à la Trésorière Générale, à Carole Malthet et on essaie de mettre en oeuvre des points d'amélioration sur l'année suivante.

Et enfin je me présente devant vous pour faire mon rapport sur les comptes annuels. Ce sont des comptes qui ont été arrêtés par votre Comité Directeur le 10 mars 2017. Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Il y a un paragraphe qui permet d'expliquer, de motiver mon opinion, notamment en présence de particularités. Dans votre fédération, comme dans la plupart des fédérations sportives, il y a des particularités, notamment sur les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des licences. Je fais un travail spécifique de contrôle de l'imputation analytique, qui permet de justifier les subventions. Votre fédération constitue des provisions pour risques et charges, je vérifie sur ce sujet que les travaux sont bien réalisés. Je vérifie les données et hypothèses qui ont permis de fonder les estimations pour faire ces provisions.

En matière de procédures de contrôle interne, vous êtes une fédération avec une diversité d'activités, de disciplines, donc je renforce mes contrôles sur les opérations comptables pour m'assurer que les comptes sont bien conformes à la réalité.

Ces appréciations s'inscrivent tout à fait dans le cadre de ma démarche d'audit et m'ont permis de certifier que les comptes sont réguliers et sincères. Troisième paragraphe à mon rapport, c'est la vérification et information spécifique, le commissaire aux comptes est le garant des chiffres qui vous sont présentés à l'occasion de cette assemblée générale. Il se doit de vérifier le rapport de gestion de la trésorière générale. C'est un rapport que j'ai fini le 24 mars 2017 à Saumur. Merci.

## **Guislain WESTELYNCK**

Avant toutes choses, je vais vous demander de procéder au vote sur l'affectation des résultats. Nous avons fait une reprise sur les réserves. Il y avait une réserve Objectif Rio 2016, de 250 000 € et une réserve travaux de 1 million d'€. Cela étant passé, nous avons fait une reprise. Nous vous proposons maintenant une nouvelle affectation de réserve pour projet associatif. D'abord Objectif Tokyo 2020 : 250 000 € et une réserve travaux de 280 000 €, notamment les ascenseurs. Ce qui fait une affectation du solde en report à nouveau de 801 309 €. C'est cette décision que nous soumettons à votre approbation.

## **Gérard MASSON**

On va faire le vote. D'abord savoir celles et ceux qui s'abstiennent ? Qui vote contre ? On peut vous remercier. Tout à l'heure, il y a eu un petit mot sur l'équipe comptable. J'ai envie de dire qu'aujourd'hui, c'est une équipe soudée, construite, et j'ai une petite pensée pour Lucien et Guislaine qui a pris sa succession avec beaucoup de cœur. C'est vraiment très compliqué quand on voit l'évolution des chiffres, de la législation, tout le travail qu'il faut. Donc y associer nos commissions, c'est un lourd travail.

## **Guislaine WESTELYNCK**

Je vous remercie beaucoup et vous dis à tout à l'heure, pour le budget prévisionnel.

## **Gérard MASSON**

Elle me regarde... C'est classique, je suis très mauvais là-dessus. Il faut faire voter les rapports. D'abord le rapport spécial... C'est à vous...

## **Raphaël SABLAYROLLES-TERQUEM, Commissaire aux comptes**

Je reviens vers vous avec le rapport spécial sur les conventions réglementées. C'est le code de commerce qui régit ces conventions réglementées. C'est un contrat entre la fédération et l'un de ses dirigeants, un membre du comité directeur, directement ou indirectement. Le code de commerce prévoit de faire la transparence sur ces situations qui pourraient être des situations de conflit d'intérêt et demande au Président d'informer le Commissaire aux Comptes de l'existence de ces conventions.

Le rôle du Commissaire aux Comptes est de revenir devant vous, d'expliquer tout le détail de ces conventions afin que vous puissiez vous prononcer sur le bien fondé, l'utilité de ces conventions, donc avec un vote collectif.

Conventions passées au cours de l'exercice. Ce sont des conventions passées avec le Comité Paralympique et Sportif Français. Convention de refacturation de personnel mis à disposition. La fédération a mis à disposition son personnel : pour le service relations internationales : 41 935 €, pour le service communication : 83 796 €, enfin pour le service comptable, avec Marie-Christine Rives : 31 251 €.

Convention de refacturation des frais des partenaires invités. Le Comité Paralympique et Sportif Français a géré toutes les invitations aux jeux paralympiques de Rio et a refacturé à la fédération les frais de ses douze partenaires invités, soit

42 888 €. Convention de loyer : le CPSF dispose de 3 bureaux dans les locaux de la Fédération française handisport, moyennant un loyer annuel de 11 448 €. Les dirigeants concernés sont Emmanuelle Assmann, Gérard Masson, Jean-Paul Moreau, étant à la fois membres du conseil d'administration du CPSF et membres du comité directeur de la FFH. Le code de commerce ne prévoit pas que le commissaire aux comptes revienne vous présenter les conventions qui ont déjà été approuvées au cours d'exercices précédents, qui se sont poursuivis au cours de cet exercice. Je pense aux conventions entre la FFH et la Résidence Internationale de Paris, cela a été déjà voté. Il vous appartient de voter pour approuver les conventions entre la fédération et le CPSF cette année.

## **Gérard MASSON**

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Ceux qui votent contre ? Merci beaucoup pour l'approbation de ces conventions. Merci à toute l'équipe. Il était prévu d'attaquer...

## **Point 13 : Examen des vœux**

On a reçu une seule demande. Hier, on a débattu de ce sujet pendant un long moment, des vœux du comité régional Rhône-Alpes Auvergne, sur les cotisations qui peuvent être demandées entre les comités, les associations. Cela a été abordé dans l'ordre du jour de la réunion des présidents, pour savoir si on pouvait harmoniser. Il a été décidé de mettre en place une petite commission qui va préparer un projet, le soumettre aux présidents de région, vous demandez vos avis, c'est le plus important, demander à la base. La fédération vous impose parfois beaucoup trop de choses, c'est à vous de décider. Mais il serait intéressant d'avoir une certaine harmonie pour qu'il y ait peut-être une fourchette haute et une fourchette basse. En tout cas, ceux et celles qui seront dans l'équipe fédérale, se sont engagés à mettre en place une commission. Ça fait déjà deux ou trois fois que ce vœu est abordé. Je ne veux pas dire qu'on a botté en touche, mais on n'a pas mis en place la commission nécessaire, ce sera fait. C'est le seul point à l'ordre du jour. La parole est à Mai-Anh sur les statuts.

On ouvre l'assemblée générale extraordinaire. On la refermera après, c'est à ce moment-là que je ferai un petit discours de départ.

-----

## Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

### Modifications statutaires présentées par Mai-Anh Ngo Secrétaire Générale Adjointe

Bonjour à tous, je tiens à confirmer que l'ensemble du quorum est atteint, avec 88 % de présence. L'assemblée générale extraordinaire est donc formellement convoquée et peut décider. L'assemblée générale a été convoquée pour modifier les statuts, le règlement intérieur et le règlement disciplinaire. Sur ce dernier, il est totalement nouveau et a été totalement refondu suite à la loi. Je ne vais pas rentrer dans les détails des modifications statutaires. Elles vous ont été fournies sur le site Internet, les textes intégraux y sont disponibles, avec les modifications en rouge et italiques, sauf pour le règlement disciplinaire entièrement modifié. Je vais revenir sur les principaux changements. Pour les statuts, il s'agit de préciser les incompatibilités pour les grands électeurs. Avec le trésorier des CRH et CDH et membre du comité directeur fédéral ajoutés. Et puis la compétence du comité directeur fédéral pour l'adoption du règlement disciplinaire et du règlement disciplinaire dopage. Et remplacement du terme déficient auditif par sourd ou malentendant. On revient sur la compétence du comité directeur fédéral pour l'adoption du règlement disciplinaire dopage. C'est la même déclinaison, le sujet est abordé à plusieurs reprises. Ensuite, des modifications mineures, essentiellement formelles, concernant la DTN, suite notamment à l'article R 131-17 du code du Sport, en particulier la durée de contrat et le mode de nomination du DTN. Pour le règlement disciplinaire, le décret du 1<sup>er</sup> août 2016 nous impose de refondre complètement notre organisation sur ce point, et en particulier en distinguant les litiges sportifs des litiges administratifs. Voilà dans les grandes lignes les modifications. Je vais laisser le président procéder au vote.

### Gérard MASSON

Je pense que les éléments ont été clairs. Est-ce qu'il y a des questions à poser ? Il n'y a pas de main qui se lève, je suppose que vous l'avez lu et relu. Qui sont ceux qui s'abstiennent ? Ceux qui votent contre ? Merci pour le travail qu'a accompli Mai-Anh.

Dans quelques instants, je ne serai plus Président, donc pour clore cette assemblée générale, avant de passer aux élections, et au choix de la nouvelle équipe dirigeante, un seul mot : merci. Merci après 40 années au cœur de ce mouvement. C'est avec une émotion particulière que je dois tourner la page de mon action et transmettre à mon tour les clefs de notre maison, qui m'ont été confiées par mes prédécesseurs, et notamment André Auberger, qui a notamment bâti cette fédération.

Je pense à celles et ceux qui nous ont quittés, ceux qui m'ont apporté leur confiance, leur écoute, leur énergie pendant ces 10 années intenses. Merci à celles et ceux nombreux que j'ai eu la chance de croiser lors de ma route, qui m'ont apporté leur vision. Merci à celles et ceux avec qui nous avons pu débattre, confronter nos idées, nos points de vue, trouver les meilleurs itinéraires.

C'est l'émotion, ça commence. Avant tout l'équipe qui m'a entouré, avec chacun d'entre vous, je suis fier d'avoir porté cette mission. Merci à nos licenciés, nos 1516 associations affiliés, les comités régionaux, départementaux. Merci à nos sportifs exemplaires, brillants, inspirant pour le public, et en particulier les jeunes. Merci aux bénévoles, amis élus, sur tous les territoires, avec les missions accomplies. Merci aux cadres techniques, aux techniciens formés. Un tout petit mot, merci à Christian, merci à Jean. Merci à tous nos salariés engagés et attachés à propager nos actions partout en France avec professionnalisme et passion. Je remercie Laurent Allard et Dominique Escano, merci aux partenaires qui croient en notre action. Le mouvement handisport est à un tournant de son histoire, il a connu de nombreuses mutations, avec beaucoup d'obstacles, depuis plus d'un demi-siècle, et avec nos amis sourds, pour s'inscrire dans le paysage sportif français. Il est mieux de transmettre aux autres que de contempler seulement. Il faut toujours regarder devant soi, mais quel bonheur de prendre quelques instants pour regarder le chemin parcouru. Je garde en mémoire les images de nos athlètes, les sourires passionnés, les visages de nos bénévoles. J'ai en tête la médiatisation grandissante pour faire connaître notre message et puis l'enthousiasme de notre équipe que j'ai eu le privilège d'animer. Alors qu'un défi passionnant et essentiel s'ouvre, le destin de l'horizon 2024, avec les sportifs, les Français, je dépose les clefs de cette fédération confiant, avec une nouvelle équipe qui permettra de façonner cette belle maison. Merci à toutes et à tous. On s'arrête... parce que vous allez avoir mal aux mains. Il faut que Jean-François Labes vienne me rejoindre, il va me sauver la peau s'il est là.

Il faut qu'il vienne car sans lui... Avec nous, on sera tous les deux ce qu'on appelle les doyens dans la fédération, car pour préparer la nouvelle équipe, il faut le doyen d'âge... Hier soir, il m'a dit des petits mots en me disant que j'étais son fiancé... Il l'a dit ? Il faut qu'il vienne. Merci à ma fiancée d'être à mes côtés...

## **Jean-François LABBES**

Effectivement, hier soir, c'était important qu'on se réunisse. J'ai raconté qu'à l'époque, c'est vrai, j'étais un peu comme une fille qu'on force à se marier avec quelqu'un qu'elle n'a pas choisi ; j'y allais à reculons. Mon cœur appartenait à quelqu'un d'autre. Mes parents m'ont forcé à me marier avec vous.



Comment gérer la communication avec la fédération, avec mon nouveau mari ? Et je me suis marié et mon fiancé c'était Gérard. Pendant un, deux ans, il fallait qu'on se connaisse, qu'on s'appivoise, et finalement, ça a bien pris, avec les interprètes, et la communication a pu se faire entre nous. J'ai énormément appris, j'ai beaucoup de reconnaissance envers Gérard, tout ce qu'il a fait. C'est important qu'on puisse voir les sourds et que les regards aient changé. C'est ça qui a bien réussi entre nous. Il y a tellement de choses à faire, à dire, à souhaiter pour l'avenir. En tout cas, merci Gérard, merci à vous. Merci à tous.

Je ne pars pas, je reviendrai vous voir de toute façon, comptez sur moi, mon cœur reste avec vous.

## **Gérard MASSON**

Il faut qu'il reste, c'est le doyen d'âge avec moi, on va maintenant préparer les élections, le point 14. La présentation des candidats. Je pense que nos amis vont venir nous rejoindre pour surveiller ça de très près.

## **Angelo SETTINI, Président de la CSOE**

Bonjour à tous. L'équipe est au complet. Cette équipe est composée de quatre membres, je suis le président d'une équipe et je le revendique, composée de Dominique Fouchard, Pierre Cheymol, Alain Fabre et moi-même. Avant d'expliquer le fonctionnement, nous avons été interpellés concernant la présentation des candidats, avec un vœu qui avait été formé de manière à pouvoir le faire, non pas par ordre alphabétique comme cela va être fait aujourd'hui, mais par tirage au sort. Car on s'est aperçu que si les boîtiers n'étaient pas fermés, des votes se faisaient déjà au détriment des derniers. Aujourd'hui, il n'y aura pas de problème, pendant les présentations, les boîtiers seront fermés, donc personne ne sera lésé. Je vous informe que vous disposerez d'une minute trente, et nous serons exigeants, pour les temps de présentation.

Vous allez donc élire 20 candidats, dont au minimum huit femmes, un médecin et un sourd malentendant. Sur le boîtier que vous avez, il y a deux touches qui vont vous servir, la troisième, je vous expliquerai pour l'élection du président. Dès l'instant que le boîtier va avoir son fond d'écran marqué : vote ouvert, vous allez pouvoir rentrer vos candidats, qui sont numérotés. On vous a remis une liste, car 20 candidats, c'est très long à saisir.

Les 29 candidats dont la liste suit se présentent en 1'30 chacun

**Emmanuelle ASSMANN**  
**Serge BESSEICHE**  
**Lionel BORDAGE**  
**Didier BRIAUD**  
**Franck CROUILLERE**  
**Tanguy DE LA FOREST**  
**Léone DELPUECH**  
**Frédéric DELPY**  
**Béatrice HESS**  
**Papa Saly KANE**  
**Vincent LASSALLE**  
**Audrey LE MORVAN**  
**Patricia MARQUIS**  
**Jean-Paul MOREAU**  
**Mai-Anh NGO**  
**Dominique PAILLER**  
**Sylvain PAILLETTE**  
**Christophe PERAN**  
**Annie PERY**  
**Didier PRESSARD**  
**Gaël RIVIERE**  
**Habd-Eddine SEBIANE**  
**David SMETANINE**  
**Guy VALENTIN**  
**Rudi VAN DEN ABBEELE**  
**Murielle VANDECAPPELLE-SICLIS**  
**Bernard VERNEAU**  
**Patricia VIGNAU**  
**Guislaine WESTELYNCK**

## **Angelo SETTINI, Président de la CSOE**

Merci à tous les candidats. Nous allons procéder au vote.

Bonne chance à tous les candidats, et maintenant, pour la technique, le vote est ouvert.

Opération de vote...

Est-ce qu'on peut considérer, d'après les techniciens, ceux et celles qui ont voté, que le vote peut être clôturé ? Le vote est clos.

En attendant le résultat, pour ce premier tour, il faut 50 % des voix plus 1, majorité absolue et si nécessaire, un deuxième tour avec majorité relative et à minima 25 % des voix pour être élu.

La nouvelle, c'est qu'il n'y a pas de deuxième tour.

Sont élus :

Emmanuelle Assmann	74,8 % des suffrages exprimés.
Serge Besseiche	62,2 %
Tanguy de la Forêt	69,8 %
Léone Delpuech	63,4 %
Frédéric Delpy	80,6 %
Papa Saly Kane	74,5 %
Vincent Lassalle	89 %
Audrey Le Morvan	72,1 %
Patricia Marquis	66 %
Mai-Anh Ngo	86,4 %
Dominique Pailler	86,2 %
Sylvain Paillette	59,3 %
Annie Péry	74,3 %
Didier Pressard	69,5 %
Gaël Rivière	69,7 %
Rudi Van Den Abbeele	63 %
Murielle Vandecappelle-Siclis	69,8 %
Bernard Verneau	53,6 %
Patricia Vigneau	52,6 %
Guislain Westelynck	90,1 %

Le nouveau Comité Directeur va maintenant se réunir pour élire en son sein le président qui sera présenté à vos suffrages.

Mesdames, Messieurs, avant de vous donner le résultat du vote qui a eu lieu pour le président du comité directeur, voici le résultat des élections de la Commission Sportive des Sourds de France (CSSF). Nous avons fait un procès verbal de réunion. Je vais donner les résultats.

Étaient Candidats :

**Lionel BORDAGE**

**Patrick FOURASTIE**

**Mickaël LAURENT**

**Didier PRESSARD**

**Arnaud REPELIN**

**Sébastien WATTEBLED**

Ont été élus au CSSF :

Arnaud REPELIN	78,78 % des bulletins exprimés,
Patrick Fourastie	58,14 %
Mickaël Laurent	48,84 %

Didier PRESSARD sera le représentant de la FFH à l'instance CSSF.

Passons maintenant au vote pour validation du Président présenté par le nouveau Comité Directeur : Frédéric DELPY

Résultat du vote : Frédéric DELPY est élu le président de la Fédération Française Handisport pour la mandature à venir, par 7030 voix, soit 68,1 % des suffrages exprimés.

Les opérations de vote sont terminées. Je remercie les membres de ma commission pour le travail effectué. Merci à tous.

### **Points 17 et 18 : Guislaine WESTELYNCK**

Concernant le budget prévisionnel. Tout d'abord cette année, il n'y aura pas d'augmentation des licences. Le budget prévisionnel de 2017 est inférieur au budget réalisé de l'année précédente, car ce n'est pas une année paralympique, et nous n'avons pas de manifestations internationales, nous avons des manifestations exceptionnelles, mais pas à la hauteur de ce que nous avons vécu l'an dernier. Vous avez ainsi la répartition que nous envisageons :

Pour les recettes :

- recettes fédérales 36 %,
- activités sportives 55.01 %,
- secteur lucratif 8.00 %,
- centre des formations 0.80 %.

Pour les dépenses :

- Dépenses fédérales 23.83 %,
- Activités sportives 65.57 %
- secteur lucratif 9.50 %
- Centre des formations 1.10 % ;

Si vous avez des questions, je suis là pour vous répondre

Alors il m'appartient de vous faire voter ce budget prévisionnel. Est-ce que quelqu'un est contre ce budget ? Est-ce que quelqu'un s'abstient ? J'en profite pour vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée...

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité moins 135 voix.

### **Point 19 : Clôture de l'assemblée générale par le Président élu : Frédéric DELPY**

Je suis un peu ému, merci à tous. Si vous le permettez je vais dire un mot personnel pour remercier mon épouse qui me suit depuis de nombreuses années et qui m'a accompagné. Vous remercier bien évidemment toutes et tous, de m'avoir fait confiance. C'est vraiment la référence handisport que je souhaite affirmer au sein de notre mouvement et auprès de nos partenaires. J'ai vraiment la volonté de conduire avec l'ensemble des acteurs de notre fédération, entraîneurs, athlètes, bénévoles, salariés, un projet ambitieux, dans un contexte de rigueur budgétaire, se traduisant par la mise en place d'un mode d'organisation peut-être un peu plus efficient, en mettant le cap sur 2024, merci à tous de votre confiance.

Il me revient le droit de clôturer cette assemblée générale. Avant de le faire, je voudrais te remercier Gérard, de me laisser cette belle maison, je crois qu'on a une belle entreprise avec de belles fondations, je ne suis vraiment pas là pour casser les murs, je suis vraiment là pour travailler avec vous tous et je suis vraiment et très sincèrement ému et touché. Croyez-moi personne ne m'enlèvera ma motivation et l'engagement que je vais mettre, qui sera entier. Encore merci à tous.

Fin de l'assemblée générale.

-----